



ES WIRKT.

Fiche de données de sécurité conforme  
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)  
modifié 10.01.2019 (F) Version 11.9  
**Ballistol Universalöl-Spray**

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Nom commercial Ballistol Universalöl-Spray

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Conditions d'utilisation recommandées

Pour le maintien du métal, du bois, du cuir, du caoutchouc, du matériau synthétique

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Fabricant

F.W.Klever  
Hauptstraße 20, D-84168 Aham  
Téléphone +49 (0) 8744 96 99 10, Fax + 49 (0) 8744 96 99 9  
E-Mail [info@ballistol.de](mailto:info@ballistol.de)  
Internet [www.ballistol.de](http://www.ballistol.de)

#### Service des renseignements

Qualitätssicherung  
Téléphone +49 (0) 8744 96 99 30  
E-mail (personne compétente):  
[info@ballistol.de](mailto:info@ballistol.de)

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

#### Renseignements en cas d'urgence

Dr.Zettler (Werktags von 8.00 Uhr bis 16.00 Uhr) oder  
Giftnotrufzentrale 022819240  
Téléphone +49 (0) 8744 96 99 30  
Ce numéro n'est joignable que pendant les heures  
d'ouverture du bureau.

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Classes de risques et catégories des risques	Consignes en cas de danger	Méthode de classification
--	----------------------------	---------------------------

Aérosol 1	H222, H229	
-----------	------------	--

#### Consignes en cas de risques physiques

H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]



GHS02

#### Mot signal

Danger



Fiche de données de sécurité conforme  
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)  
modifié 10.01.2019 (F) Version 11.9  
**Ballistol Universalöl-Spray**

### Consignes en cas de risques physiques

H222 Aérosol extrêmement inflammable.  
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

### Consignes de sécurité

#### Généralités

P102 Tenir hors de portée des enfants.

#### Prévention

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou une autre source d'allumage

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

#### Réaction

P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser d'eau pour l'extinction.

#### Stockage

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.

#### Evacuation

P501 Éliminer le contenu / récipient dans recyclage

### 2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

non applicable

### 3.2. Mélanges

#### Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]
74-98-6	200-827-9	Propan	ca. 4,5	Flam. Gas 1, H220 / Press. Gas
106-97-8	203-448-7	butane	ca. 10,2	Flam. Gas 1, H220 / Press. Gas
107-83-5	203-523-4	hexane (teneur en n-hexane < 5 % (203-777-6))	< 15	Flam. Liq. 2, H225 / Asp. Tox. 1, H304 / Skin Irrit. 2, H315 / STOT SE 3, H336 / Aquatic Chronic 2, H411

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Après inhalation

Assurer un apport d'air frais.

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

#### Après contact avec la peau

Aucune mesure particulière.

#### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Si les troubles persistent, consulter un spécialiste.



Fiche de données de sécurité conforme  
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)  
modifié 10.01.2019 (F) Version 11.9  
**Ballistol Universalöl-Spray**

---

#### **Après ingestion**

No special measure necessary

#### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucune information disponible.

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

##### **Remarques s'adressant au médecin / traitement**

Traitement symptomatique.

---

## **SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1. Moyen d'extinction**

#### **Agents d'extinction appropriés**

mousse

poudre ABC

dioxyde de carbone

eau pulvérisée

#### **Moyens d'extinction inappropriés**

jet bâton

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:

Oxyde d'azote ( NOx )

Dioxyde de carbone

### **5.3. Conseils aux pompiers**

#### **Équipement spécial de protection en cas d'incendie**

Utiliser un appareil respiratoire indépendant (appareil isolé).

#### **Remarques diverses**

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

---

## **SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

#### **Personnel non formé pour les cas d'urgence**

Tenir à l'écart des sources d'ignition.

En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire.

Sol très glissant suite au déversement du produit.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en observant la réglementation sur l'environnement.

Ramasser les résidus avec un produit absorbant les liquides (par ex. sciure).



Fiche de données de sécurité conforme  
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)  
modifié 10.01.2019 (F) Version 11.9  
**Ballistol Universalöl-Spray**

---

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Aucune information disponible.

---

### SECTION 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

##### Précautions lors de la manipulation

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.  
Ne pas vaporiser sur des flammes ou des objets incandescents

##### Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.  
Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

##### Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.  
Protéger de la radiation solaire et de températures à 50°C

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

##### Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

##### Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Température de stockage recommandée : température ambiante

##### Stabilité au stockage

correctement stocké le produit se conserve indéfiniment

Classe de 2B  
stockage (RFA)

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

---

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

#### 8.2. Contrôle de l'exposition

##### Protection respiratoire

Au delà des limites de concentration au poste de travail (WEL), porter un appareil respiratoire  
Concerne les propane en général: en cas de dépassement de la concentration, utiliser un appareil isolant  
Utiliser un filtre de type AX. Colour d'identification marron conforme EN 371

##### Protection des mains

La rangée de Ballistol était estimée dermatologique avec le "bien Beaucoup", c'est pourquoi, aucune protection à la main n'est nécessaire.

##### Protection des yeux

Si besoin: lunettes de protection

---

### SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

aspect  
Aérosol

Couleur  
jaune clair

Odeur  
caractéristique



ES WIRKT.

Fiche de données de sécurité conforme  
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)  
modifié 10.01.2019 (F) Version 11.9  
**Ballistol Universalöl-Spray**

**Seuil olfactif**  
non déterminé

**Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement**

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>valeur pH</b>	ca. 8				produit dispersé dans l'eau.
<b>point d'ébullition</b>	-48 °C				(Propan)
<b>Température de fusion / Point de congélation</b>	non déterminé				
<b>Point d'éclair</b>	ca. -104 °C				(Propan)
<b>Vitesse d'évaporation</b>	non déterminé				
<b>Inflammation (à l'état solide)</b>	non déterminé				
<b>Inflammation (à l'état gazeux)</b>	non déterminé				
<b>Température d'inflammation</b>	non déterminé				
<b>Température d'auto-inflammation</b>	non déterminé				
<b>Limite inférieure d'explosibilité</b>	ca. 1,5 Vol-%				(Propan)
<b>Limite supérieure d'explosibilité</b>	10,9 Vol-%				(Propan)
<b>Pression de vapeur</b>	non déterminé				
<b>Densité relative</b>	ca. 0,775 g/ml	20 °C		1013 hPa	
<b>Densité de vapeur</b>	non déterminé				
<b>Solubilité dans l'eau</b>		20 °C		1013 hPa	émulsionnable
<b>Solubilité dans un autre produit</b>	non déterminé				
<b>Coefficient de distribution (n-octanol/ eau) (log P O/W)</b>	non déterminé				
<b>Température de décomposition</b>	non déterminé				



Fiche de données de sécurité conforme  
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)  
modifié 10.01.2019 (F) Version 11.9  
**Ballistol Universalöl-Spray**

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>Viscosité</b>	non déterminé				

#### Propriétés comburantes

Aucune information disponible.

#### Propriétés explosives

Aucune information disponible.

#### 9.2. Autres informations

Aucune information disponible.

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

#### 10.2. Stabilité chimique

Aucune information disponible.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

#### 10.4. Conditions à éviter

Le récipient est sous pression. Protéger de la radiation solaire et de températures supérieures à 50°C.  
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer

#### 10.5. Matières incompatibles

##### Substances à éviter

Réagit au contact des agents d'oxydation forts.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

oxyde et dioxyde de carbone

#### Informations diverses

Le produit reste stable dans les conditions normales de stockage

## SECTION 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

##### Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
<b>DL50 aiguë par ingestion</b>	> 2000 mg/kg	rat		Aucun effet toxique perceptible
<b>Irritation des yeux</b>	Légèrement irritant.			Les observations résultent de la pratique.
<b>Sensibilisation de la peau</b>	non sensibilisant			Expériences issues de la pratique



## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Aucune information disponible.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Taux d'élimination	Méthode d'analyse	Méthode	Evaluation
--------------------	-------------------	---------	------------

#### Biodégradabilité

Le produit est biodégradable.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

### 12.6. Autres effets nocifs

Aucune information disponible.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Code déchets

13 02 07\*

#### Nom du déchet

huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification facilement biodégradables

Les déchets dont signalés par un astérisque sont considérés comme des déchets dangereux conformément à la directive 2008/98/CE relative aux déchets dangereux.

#### Recommandations relatives à l'emballage

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

Botte: retour par le DSD (Dual System Allemagne).

## ! SECTION 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	IMDG	IATA-DGR
14.1. Numéro ONU	1950	1950	1950
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	Druckgaspackung (Propan)	Aerosol (propane)	Aerosols flammable (propane)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	2	2	2.1
14.4. Groupe d'emballage	-	-	-



Fiche de données de sécurité conforme  
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)  
modifié 10.01.2019 (F) Version 11.9  
**Ballistol Universalöl-Spray**

---

	<b>ADR/RID</b>	<b>IMDG</b>	<b>IATA-DGR</b>
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>	Non	Non	Non

---

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Aucune information disponible.

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Aucune information disponible.

**Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID**

code de restriction en tunnel D

Code de classification 5F

---

## SECTION 15: Informations réglementaires

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Réglementation nationale**

**Classe de danger pour l'eau** 1 Auto-classification (RFA)

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour cette matière, il n'est pas nécessaire d'effectuer une évaluation de sécurité.

---

## SECTION 16: Autres informations

**Utilisation recommandée et restrictions**

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

**Informations diverses**

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

Indications de changement: "!" = Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente. Version précédente: 11.8

- H220 Gaz extrêmement inflammable.
- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.